FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME



Commission Nationale d'Organisation des Cyclomontagnardes

COMPTE-RENDU de REUNION

DATE: Vendredi 27 octobre (après-midi) et samedi 28 octobre (journée)

LIEU : Salle de réunion du Siège de la FFCT, à Ivry-sur-Seine

PARTICIPATION

Siège fédéral

François Manent, président de la CNO, membre élu au CoDir fédéral Yves Bigel, président de la commission communication, membre élu au CoDir Fédéral Bertrand Houillon, directeur de la communication, salarié

Cyclomontagnardes représentées

en « présentiel »

Le BRA (Brevet Randonneurs des Alpes)

Le Luchon-Bayonne

La Cyclomontagnarde des Hautes-Pyrénées

La Cyclomontagnarde des Vosges du Sud

La (nouvelle) Cyclomontagnarde de la Haute-Savoie

La (future) Cyclomontagnarde du Haut-Bugey

en visioconférence

La Cyclomontagnarde du Jura

La Cyclomontagnarde des Vosges-Alsace

La Cyclomontagnarde des Pyrénées audoises/Limoux

Cyclomontagnardes non représentées

La Cyclomontagnarde du Vercors

La Cyclomontagnarde du Morvan

Liminaire.

Les point traditionnels, essentiellement à caractère technique, et tels que prévus à l'ordre du jour, ont été tous traités. Ils font l'objet de la première partie du présent compte-rendu.

Des échanges nourris, sur le devenir des cyclomontagnardes (CM), ont utilement complété le reste du temps consacré à cette CNO. Ils font l'objet de la deuxième partie du présent compte-rendu.

Les CM 2023-2024-2025

<u>1 – Bilan des CM 2023.</u>

CM	participation	résultat financier	tendance
du Vercors	609	+6782,00 €	à la baisse (-32%)
des Hautes-Pyrénées	154	-0,29 €	à la baisse (-40%)
des Pyrénées audoises	non relevé*	non relevé	
du <i>Morvan</i>	414	+5158,00 €	à la baisse (-10%)
des Vosges du sud	398	-455,59 €	en hausse (+5%)
des Alpes (BRA)	863	+9951,79 €	en baisse (-51%)

^{*} varie de 200 à 350 participants selon que l'on comptabilise ou pas les participations à la journée. La version définitive du compte-rendu de réunion mettra en adéquation la participation retenue et le résultat financier.

<u>Cumul général CM</u>: 2682 participants, dont 1840 licenciés ffct et 842 non licenciés ffct. A signaler 48% de non licenciés ffct au BRA, et globalement moins de « Randonneurs ».

Statistique générale:

Pour les CM en année paire, pour la période 2018-2022 : 18% de baisse de fréquentation. Pour les CM en année impaire, pour la période 2019-2023 : 34% de baisse de fréquentation.

Commentaires:

- Dans le comparatif d'une CM à l'autre, il convient d'analyser plus finement les résultats financiers. Certaines CM bénéficient de subventions, d'autres pas. Idem pour d'autres avantages : mise à disposition d'infrastructures ou pas, sponsoring ou pas ...
- Cette situation de déclin progressif de la fréquentation des CM n'est pas nouvelle, mais interpelle maintenant très fortement, pour ne pas dire qu'elle inquiète. Elle est en tout cas à contrecourant de la fréquentation de certaines cyclosportives (même si le phénomène d'érosion existe aussi pour certaines d'entre elles), et de l'engouement pour la « longue distance ».

Ceci a donc fait l'objet de discussions dans la perspective de stopper leur déclin, voire pour inverser la tendance.

2 – Les CM 2024 (programme arrêté).

Quatre CM sont au programme fédéral, et sont définitivement confirmées :

Le Luchon-Bayonne	15 et 16 juin
La CM du <i>Jura</i>	15 et 16 juin
La CM des Vosges-Alsace	22 et 23 juin
La CM de la <i>Haute-Savoie</i>	29 et 30 juin

Commentaires:

- La CM de la *Haute-Savoie* se substitue à celle d'Annecy. Elle est organisée par le CoDep 74.
- Deux CM sont positionnées le même week-end. Ce n'est pas la première fois, et la question se pose de savoir si c'est ou pas contre-productif (cf § 7.3-Calendrier).

3 – Les CM 2025 (programme prévisionnel).

Six CM seraient au programme fédéral, comme suit :

La CM du <i>Haut-Bugey</i>	7 et 8 juin
La CM du <i>Morvan</i>	28 et 29 juin
La CM des Vosges du Sud	5 et 6 juillet
Le CM des Pyrénées audoises	5 et 6 juillet
Le BRA	13 et 14 juillet
La CM du Vercors	dates non fixées

Commentaires:

- Au regard de son dernier bilan, le CoDep 65 a pris la décision de mettre en sommeil la CM *Ha-Py*. Cette CM, bien que « jeune », n'a en fait jamais « décollé », pour des raisons qui sont, en grande partie, dû à un contexte local (qui n'est pas ici développé). Toujours est-il que le président du CoDep 65 qualifie « ce bilan de ridicule, et l'estime indigne d'une manifestation nationale. C'est un fiasco, qui tire vers le bas notre fédération, et auquel il met un terme ». Il appartiendra à la nouvelle équipe, qui sera en charge de la gouvernance du CoDep 65 à compter de la prochaine Olympiade, de se prononcer sur une relance ou pas de cette CM.
- Deux CM sont encore positionnées le même week-end (cf § 7.3-Calendrier).

4 – La tarification de base.

Les tarifs 2024 sont confirmés, et les tarifs 2025 sont proposés par la CNO, comme suit :

Inscription de base	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Licenciés ffct	22,00 €	25,00 €
Non Licenciés ffct	37,00 €	40,00 €

Commentaires:

- Les tarifs 2025 restent à valider par le CoDir fédéral.
- Le niveau des tarifs pratiqués a fait l'objet d'un débat (cf § 7.2-Tarification).

5 – Points complémentaires.

<u>5.1 – Nouvelle disposition « Santé ».</u>

La nouvelle disposition relative à la suppression du certificat médical d'absence de contre-indication médicale et à l'introduction du nouvel auto-questionnaire de santé est à prendre en compte, dès les CM 2024, au moment des inscriptions.

Pour les licenciés ffct, cela ira de soi de façon automatique, puisque cette nouvelle disposition sera effective lors du renouvellement des licences,

Pour les non licenciés ffct, il conviendra de veiller à ce qu'ils « cochent une case *ad hoc* » à faire figurer sur le bulletin d'inscription.

Le *Luchon-Bayonne* pose un problème particulier. En effet, suite aux annulations de ces dernières années, près de 700 cyclos, français et étrangers, sont préinscrits. Nicolas Eduin, président de la commission assurances de la fédération, va être saisi à cet effet pour conseiller une mesure de transition.

<u>5.2 – Utilisation du logiciel Njuko.</u>

Le logiciel Njuko offre de nombreuses fonctionnalités qui ne sont pas toutes exploitées par les organisateurs, faute de connaissance suffisamment approfondie.

Gabriel Spenlehauer, spécialiste « maison », est à disposition pour optimiser l'utilisation de cet outil.

5.3 – La CM du Haut-Bugey.

La Cyclomontagnarde du Haut-Bugey, dans sa nouvelle version, a fait l'objet d'une présentation complète, par le responsable de son organisation, par ailleurs président du *Club L'Hôpital du Haut-Bugey*.

Le DEBAT REFLEXIONS-ORIENTATIONS-PRECONISATIONS

Préalables.

Trois préalables cadrent les actions de progrès qui pourraient être prises :

- les statuts de la fédération qui excluent toute notion de compétition, et donc de chronométrage,
- la philosophie de la fédération qui est de « moderniser, mais ne pas imposer » (dixit Yves Bigel),
- le Cahier des Charges des CM qui laisse un maximum de latitude et de souplesse aux organisateurs. Ce dernier point fait consensus auprès des organisateurs

6 - Actions à court terme actées et/ou préconisées.

1.4		
thématique	Actions actées et/ou préconisées	
communication	-Ouvrir les inscriptions au plus tôt, dès l'automne (A-1), avant le 1 ^{er} janvier (les	
	inscriptions pour la CM des Vosges-Alsace sont déjà ouvertes).	
	-Informer régulièrement, selon une périodicité adaptée, par une Newsletter (exemple	
	de la CM des <i>Vosges-Alsace</i>).	
	-Améliorer la visibilité du Flyer FFVélo :	
	. en simplifiant et réorientant le texte (insister plus sur la notion de défi, moins sur la	
	notion de tourisme),	
	. en supprimant la feuille de route et le BI, avec renvoi avec un <i>lien</i> ou un <i>QR Code</i> à	
	chaque CM,	
	. tout en conservant les infos pratiques : tarifs, lieu, hébergement,	
	. en mettant des photos adéquates.	
	-Mettre à disposition des organisateurs les Flyers FFVélo, beaucoup plus tôt.	
	-Utiliser davantage les réseaux sociaux.	
Traçage	-Utiliser un système <i>dit</i> à puces. Bien qu'une utilisation plus généralisée soit laissée à	
Contrôle électronique	l'initiative de chaque organisateur, ce système est fortement préconisé pour des	
	raisons de sécurité et de simplification administrative sur le terrain.	
Récompenses	-Attribuer à chaque participant un cadeau (type T-shirt), spécifique à la CM.	
	-Proposer un maillot ou une tenue complète, spécifique à la CM.	
	-Remettre un diplôme à chaque finisseur. A cet égard, le système à puces facilite le	
	travail.	

7 - Orientations à moyen terme (à approfondir)

7.1 - Sur la communication.

Un double enjeu apparaît clairement :

- Comment « toucher » les non-licenciés, et une « clientèle » plus jeune ?

- La fédération dispose bien entendu de son fichier « licenciés ». Elle développe petit à petit un fichier « Grand public ». La constitution d'une base « contacts CM » par mutualisation des fichiers de chaque CM est sérieusement envisagée. Cette décision sera à prendre *in fine* par le CoDir fédéral, via la CNO et après accord tacite de chaque organisateur de CM.
- La fédération entend être plus présente sur le territoire national, pour tous les événements, notamment labellisés, soit directement par des représentants du Siège fédéral qui se déplaceraient sur le terrain, soit indirectement par délégation aux Structures déconcentrées. Cette démarche, qui fera l'objet d'une présentation plus poussée dans peu de temps et en autre lieu, a pour but de récupérer un maximum d'adresses « contacts ».

- Mettre en avant davantage le défi individuel et la performance sportive; aller vers plus d'événementiel.

Ce nouveau positionnement a donc pour effet induit de se recentrer *de facto* sur les fondamentaux d'une CM (son socle de « 200km/4000m D+ »), en formule « Randonneurs » sur la journée ou en formule « Touristes » sur deux jours. Cela relève de la communication institutionnelle de la fédération.

Les formules et produits associés, type cyclo-découverte et/ou parcours à la journée (route, Gravel, VTT) ont vocation à attirer une « clientèle » d'appoint : accompagnants, débutants jeunes et moins jeunes, clubs locaux en « sortie à temps compté ». Sur ces formules plus « light », l'information-communication incombe aux organisateurs. Dit autrement, ces formules sont adossées à la CM.

7.2 - Sur la tarification,

Les tarifs actuels ne sont pas un frein. Curieusement, et c'est un comble, afficher des tarifs trop bas semble être contre-productif par rapport à ceux d'autres épreuves : « *Etape de Tour* », cyclosportives, grands raids, ... Il convient donc de bien prendre en compte, et d'afficher, l'ensemble des prestations proposées : enregistrement et contrôle électronique (système à puces), plateau-repas, ravitaillements, maillots,... (sous forme de « package CM).

7.3 - Sur le calendrier,

Trois options, dont une intermédiaire, se présentent :

- Maintenir le nombre et la périodicité actuelle des CM.
- Etaler le calendrier.
 - Actuellement concentré dans le créneau entre début juin et mi-juillet, ne serait-il pas envisageable de positionner des CM en deuxième quinzaine de juillet et/ou au mois d'août, voire en première quinzaine de septembre (par effet induit du réchauffement climatique).
- Réduire le nombre des CM, et éviter les doublons sur un même week-end.

Cette dernière option, qui consiste à lisser les CM, avec une seule CM par an et par massif montagneux, à des dates différentes, semble être *a priori* de bonne politique. En effet, ce qui est rare est davantage attractif; « multiplier » les CM tend à les banaliser. Il est ici signalé qu'il a été annoncé la création d'une nouvelle CM du *Puy-de-Dôme*, à horizon 2026. L'attention est cependant attirée sur le risque de démobilisation, entre deux éditions successives, des équipes d'organisation, bien que, *a contrario*, bénéficier d'une plus grande période de « respiration » n'est pas en soi un inconvénient.

Cependant, ce lissage est de nature à remettre en cause la traditionnelle alternance « année paire/année impaire » de chaque CM, sachant :

- . qu'il reste en ce domaine des impératifs, comme par exemple, l'alternance entre le *Luchon-Bayonne* et la CM *Pyrénées Audoises*, le BRA et les autres CM de même massif.
- . que les deux « monuments « (CM historiques) que sont le BRA et le *Luchon-Bayonne* garderaient un statut privilégié.

Chaque Comité régional pourrait alors être en charge d'arbitrer, en liaison étroite avec la CNO. Cela concerne notamment celui d'*Auvergne-Rhône-Alpes*.

En ce qui concerne le massif pyrénéen, le problème est présentement réglé avec la mise en sommeil de la CM des *Hautes-Pyrénées*, qui ne fera donc plus de pseudo-concurrence à celle des *Pyrénées audoises*. Dit autrement, la CM des *Pyrénées audoises* devient la seule CM de la région Occitanie, le *Luchon-Bayonne* relevant de la région *Nouvelle-Aquitaine*.

SYNTHESE-CONCLUSION

Il est bien admis par tout le monde que les CM FFVélo doivent garder leur spécificité. Elles n'ont rien à envier par rapport aux cyclosportives, auxquelles elles sont souvent, pour ne pas dire exclusivement, comparées. Elles offrent un niveau d'exigence sportive comparable, une qualité supérieure de prestations, des tarifs largement compétitifs. L'aspect compétition et l'absence de classement chronométré feraient-ils donc une différence positive en faveur des cyclosportives? Rien n'est moins sûr, ou du moins, pas que. Avec l'utilisation d'applications virtuelles, type *Strava*, qui sont apparues sur le marché, chacun est en mesure et à a toute liberté pour positionner sa propre performance par rapport à d'autres. De toute manière, le débat se clôt automatiquement au regard de l'éthique et des statuts de notre fédération. Le seul pas en avant dans cette direction, et qui a été évoqué, pourrait consister à opter pour un décompte de temps inspiré de celui du *Paris-Brest-Paris*.

Il est plus vraisemblable que notre fédération et les organisateurs ont à faire face au défi de mieux valoriser et de donner plus de notoriété à nos CM dans le cadre de difficultés structurelles désormais bien connues (vieillissement de la population, désaffection du bénévolat, concurrence avec les autres fédérations et les communautés virtuelles), et qui représentent un enjeu autrement plus important à relever.

Dans le contexte actuel, et à relativement court terme, la commission permanente de la CNO, en liaison avec les organisateurs et les Structures déconcentrées concernées, à cet égard, a un rôle prépondérant à jouer en approfondissant les réflexions menées sur :

- . le repositionnement de la communication institutionnelle,
- . la création ou pas d'une base de données « contacts CM », par mutualisation de celles spécifiques à chaque CM,
- . la généralisation du système à puce en tant qu'outil de modernisation des dispositifs opérationnels, et d'amélioration de la sécurité,
- . la tarification.
- . le lissage ou pas du calendrier,
- . l'adoption ou pas d'un décompte temps type *Paris-Brest-Paris*.

... étant bien entendu qu'il appartiendra au Comité directeur fédéral de valider ou pas, en dernier ressort, toutes ces pistes d'amélioration, même si elles doivent bousculer quelque peu d'anciennes pratiques.

Fait à Juillan, le 30 octobre 2023

Jean-Jacques Cassou

